Image not found or type unknown

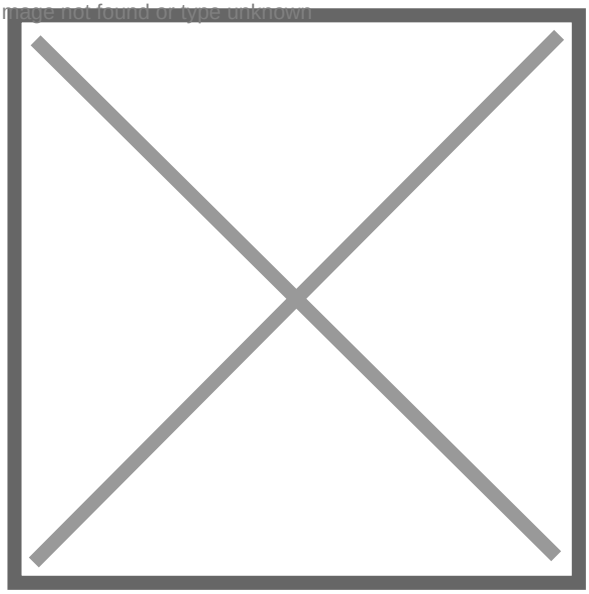

Demande de nationalite francaise

Par **bouaddis**, le **11/06/2011** à **14:23**

Bonjour,

Je suis le petit fils de Monsieur B. Mohamed, Chevalier de la légion d'honneur, négociant-industriel-agriculteur, citoyen francais (ord. 7 Mars 1944),
officier d'académie depuis 1936. Durant 20 ans, il était membre du bureau de bienfaisance musulmane, de la commission et de la caisse des écoles et 17 ans comme conseiller municipal de la ville de Dj... (Algérie).
Je me suis demandé si, avec tout cet honneur, je pourrait acquérir la nationalité française.

Par **mimi493**, le **11/06/2011** à **14:26**

Il faut suivre les règles communes de l'acquisition de la nationalité française.

Par **Tisuisse**, le **11/06/2011** à **18:35**

Bonjour,

L'Algérie est devenue indépendante lors des accords d'Evian, en mars 1962, donc, à compter de cette date, les algériens ne sont plus français. Pour devenir français, il faut replir un certain nombre de conditions et la filiation que vous nous soumettez ne fait pas partie de ces conditions.

Par **alterego**, le **11/06/2011** à **18:56**

Et c'est heureux !

Par **mimi493**, le **11/06/2011** à **19:11**

[citation]L'Algérie est devenue indépendante lors des accords d'Evian, en mars 1962, donc, à compter de cette date, les algériens ne sont plus français.[/citation] pas tous (les Algériens le désirant à l'époque sont restés Français ainsi que ceux qui avaient, ou un de leur ascendant, abandonnés leur statut personnel, ou qui étaient juifs)
De plus, le double droit du sol s'applique aussi (un Algérien né en France après 1962, d'un parent algérien né en Algérie avant 1962 est Français de naissance)
Il y a des tas d'exceptions à la loi sur la nationalité ainsi que sur le séjour quand une personne est algérienne.

Par **alterego**, le **11/06/2011** à **19:19**

Et c'est bien malheureux !

Par **mimi493**, le **11/06/2011** à **19:29**

Et ça risque de s'aggraver (la renégociation actuelle de l'accord bilatéral s'oriente vers la possibilité d'accorder la réintégration à tout algérien né avant 1962)

Par **alterego**, le **11/06/2011** à **19:47**

Je n'ai jamais oublié le dessin de Jacques Faisant, publié en première page du Figaro de l'époque.

L'anagramme d'evian est naïve (sans tréma bien entendu).

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés